

Section Clos du Nid

INFO – 1

Enfin !!!

une mutuelle unique cadre et non cadre

La CFDT a demandé la révision de l'accord d'entreprise relatif à la mutuelle (le 02/10/2018)

- Après avoir fait un travail conséquent au sein de la commission du CCE
- Après 3 réunions de négociation
- Suite à un référendum chez les cadres

Les militants CFDT ont réussi à :

- Garder des prestations mutuelles identiques sans hausse de cotisations pour les salariés non cadres avec une prise en charge plus importante de l'employeur (55 %)
- Intégrer les salariés cadres dans un accord collectif et mettre fin à un clivage de façade d'un autre temps !

Cette avancée sociale C'est bien la CFDT qui l'a obtenue

Merci de votre confiance

